



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Augmentation du taux de chômage

Question au Gouvernement n° 1555

Texte de la question

AUGMENTATION DU TAUX DE CHÔMAGE

Mme la présidente . La parole est à M. Gaëtan Dussaussy.

M. Gaëtan Dussaussy . Monsieur le ministre du travail, objectif plein emploi ! Taux de chômage en dessous des 5 % ! Voilà la promesse que faisait Emmanuel Macron lorsqu'il était candidat à l'élection présidentielle de 2017. Encore une promesse que la Macronie n'aura pas tenue, même après dix ans !

Pour le cinquième trimestre consécutif, le taux de chômage augmente dans notre pays.

M. Erwan Balanant . Après avoir baissé comme jamais !

M. Gaëtan Dussaussy . La France a désormais sa place dans le top 5 des pays européens présentant le taux de chômage le plus élevé. Quelle prouesse du Mozart de la finance ! Le pire – vous le savez pertinemment –, c'est que ce taux de 8,1 % constitue l'estimation la plus basse de la réalité, parce qu'il ne prend pas en compte le 1,9 million de Français qu'englobe le halo du chômage, ni le 1,2 million de Français qui subissent une situation de sous-emploi, c'est-à-dire qui travaillent moins qu'ils ne le voudraient car ils en sont empêchés pour des raisons liées à la mobilité, au logement, à la santé, à la garde d'enfants ou tout simplement à l'organisation du travail dans les entreprises.

Face à cette situation, le gouvernement macroniste – fâcheuse habitude ! – est toujours très généreux avec l'argent des autres. Chaque année, on déverse plus de 190 milliards d'euros dans des dispositifs dits « en faveur de l'emploi ». Chaque année, plus de 180 dispositifs, gérés par France Travail, des opérateurs ou des collectivités publiques, sont subventionnés pour accomplir une mission d'aide à la réinsertion sur le marché du travail.

Mais les résultats ne suivent pas : le chômage augmente, la sous-activité et la précarité aussi. Pire : dans des secteurs stratégiques comme l'industrie, dans des domaines aussi essentiels que l'hôpital public, il est de plus en plus difficile d'embaucher.

Au Rassemblement national, nous le disons clairement : pour lutter contre le chômage, il faut d'abord relancer la machine économique France. Pour avoir moins de chômage, il faut plus d'emplois ; pour avoir plus d'emplois, il faut plus de croissance.

M. Erwan Balanant . Bla bla bla !

M. Gaëtan Dussaussy . Nous nous inquiétons donc nécessairement quand nous entendons le gouvernement émettre une seule proposition : augmenter à nouveau le coût du travail en baissant une partie des exonérations de charges qui profitent aussi bien à l'employé qu'à l'employeur.

Ma question est simple : plutôt que de chercher encore une fois à faire payer tout le monde, quand le gouvernement assumera-t-il la responsabilité de la Macronie dans cette débâcle économique ?
(*Applaudissements sur les bancs des groupes RN et UDR.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre du travail et des solidarités.

M. Jean-Philippe Tanguy . Et du chômage !

M. Jean-Pierre Farandou, *ministre du travail et des solidarités* . Vous avez raison : le taux de chômage atteint 8,1 % au premier trimestre 2026, ce qui représente une augmentation de 0,2 point sur le trimestre et de 0,7 point sur un an. Cette situation exige vigilance et mobilisation, et elles sont au rendez-vous.

Je rappelle tout de même que le contexte international est dégradé,...

M. Jean-Philippe Tanguy . Mais oui, c'est la faute des autres !

M. Jean-Pierre Farandou, *ministre*marqué par des tensions commerciales, des incertitudes géopolitiques et le ralentissement de l'activité. Le marché du travail français fait preuve d'une résilience réelle. Ainsi, le taux d'emploi des 15-64 ans atteint presque 70 % – il est quasiment à son plus haut niveau historique –, tandis que le taux d'activité s'élève à 75,6 % – son plus haut niveau depuis cinquante ans. Autrement dit, jamais autant de Français n'ont travaillé ou souhaité travailler, y compris parmi les jeunes et les seniors. Depuis la fin de l'année 2019, cela représente une augmentation de plus de 1,1 million du nombre de personnes en emploi et de près de 1,2 million du nombre d'actifs.

La hausse du chômage, réelle, traduit un ralentissement conjoncturel – vous en conviendrez – (*M. Christophe Bentz s'exclame*), mais aussi et surtout une hausse de la population active. En effet, la systématisation de la démarche d'accompagnement des bénéficiaires du RSA que prévoit la loi pour le plein emploi donne lieu à la comptabilisation statistique de personnes qui étaient très éloignées de l'emploi et qu'on ne voyait plus. L'Insee le montre très clairement : sur le plan comptable, au cours du trimestre écoulé, les bénéficiaires du RSA et les jeunes de 15 à 29 ans inscrits auprès de France Travail contribuent pour près de 90 % à la hausse totale observée du chômage. Cela signifie qu'une part déterminante de cette hausse est le fruit d'une meilleure identification et d'un meilleur accompagnement de publics qui n'en bénéficiaient pas hier.

Avec France Travail et les filières industrielles, nous avons établi une feuille de route qui prévoit 600 000 recrutements cette année pour l'industrie. Nous avons lancé un plan d'accélération pour l'emploi des jeunes dits plan Emploi futur, qui comprend quinze mesures articulées autour de trois axes majeurs. Nous sommes pleinement mobilisés avec les entreprises pour développer l'emploi et offrir du travail à tous les Français, dans une période économique particulièrement difficile pour le pays.

M. Jean-Philippe Tanguy . Ce n'était pas convaincant !

M. Sébastien Chenu . Nul !

Données clés

Auteur : [M. Gaëtan Dussausaye](#)

Circonscription : Vosges (2^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1555

Rubrique : Chômage

Ministère interrogé : Travail et solidarités

Ministère attributaire : Travail et solidarités

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 mai 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 20 mai 2026